

MARCHE DE VIDEO-PROTECTION - RENOUVELLEMENT ET NOUVELLES ACQUISITIONS

Monsieur

expose :

En 2012, la Collectivité a décidé de mettre en œuvre un Centre de Supervision Urbain (CSU) à partir duquel est exploité l'ensemble des caméras de vidéo protection installé sur la voie publique et dans certains espaces publics dont la collectivité est propriétaire.

En 2019, un déport de visualisation des caméras a été mis en œuvre au Centre d'Information et de Commandement (CIC) de Besançon pour renforcer les synergies avec la Police Nationale.

A ce jour, la Collectivité comptabilise une centaine de points vidéo composés généralement d'un dôme et d'une caméra 360 degrés pour les caméras extérieures. Ces dernières sont réparties sur le centre-ville, Les Batteries du Parc, la Petite Hollande, le Pied des Gouttes, la Chiffogne et la Citadelle. 4 caméras mobiles complètent cette installation pour traiter des situations ponctuelles. Quant aux sites municipaux équipés, il s'agit de la piscine d'été, du centre des Alliés et de la Médiathèque.

Ce dispositif a été complété en 2025 par les nouvelles caméras piétons de la Police Municipale permettant désormais une visualisation en direct par le CSU.

Parallèlement, en 2019 a été initié un plan de renouvellement des caméras équipant les différents parkings municipaux (Velotte, Alliés, Blancheries et Lizaine sud) en raison de leur obsolescence. Ces caméras (87 à ce jour) sont exploitées directement par les agents des parkings. Cependant, dans un souci d'optimisation et pour permettre également le partage de certaines caméras avec le CSU et le CIC, il a été retenu d'intégrer les besoins des parkings dans le marché.

Le marché de vidéoprotection arrive à son terme le 7 septembre 2026. Il est donc proposé de le renouveler en lançant une consultation dont la procédure de passation est celle de l'appel d'offre ouvert (seuil européen). Le contrat prendra la forme d'un accord-cadre d'une durée de 4 ans avec un maximum à 800.000 € HT, et donnera lieu à l'émission de bons de commande.

Le cabinet spécialisé NEOBE Conseil accompagnera la Ville dans l'élaboration du nouveau marché.

Ce marché portera d'une part, sur l'acquisition de nouveaux équipements vidéo et d'autre part, sur la maintenance des installations existantes et à venir.

Ce déploiement sera effectué en collaboration étroite avec les services « Bureau Du Maire et de la Sécurité », « Bâtiment Logistique et Espaces Publics » et le référent sûreté de la Police Nationale.

Le montant prévisionnel des dépenses est estimé en moyenne annuelle à 40.000 € TTC pour la maintenance et 150.000 € TTC pour l'extension et le renouvellement progressif de l'existant (hors coûts de Génie-Civils et raccordements aux réseaux informatiques et électriques), parkings inclus.

Après avis de la commission compétente, il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire ou son représentant à signer le marché à bons de commande à intervenir après lancement d'une consultation sur appel d'offre ouvert.